



VETOADOM

www.vetoadom.com

Fiche conseil

ETAT DE PARALYSIE SOUDAINE



Une paralysie est l'impossibilité d'effectuer un mouvement par déficience ou perte de la fonction motrice d'une partie du corps, due généralement à des lésions neurologiques.

Toute paralysie, d'apparition rapide, impose de consulter en urgence le vétérinaire.

En dehors des traumatismes, les causes de paralysie sont extrêmement diverses. Elles peuvent avoir bien sûr une origine neurologique mais également métabolique, vasculaire (thromboembolie), néoplasique, vertébrale (hernie discale), inflammatoire, infectieuse, toxique...

Pour établir un diagnostic et entreprendre un traitement adéquat, le vétérinaire aura recours à des examens complémentaires (radiographie, myélographie, scanner, électrocardiogramme, bilan sanguin).

SI LA PARALYSIE EST SURVENUE APRES UN CHOC OU UN TRAUMATISME (CHUTE, ACCIDENT DE LA VOIE PUBLIQUE...) :

Après le traumatisme, vous constatez que :

L'animal reste allongé. Il est inconscient.

L'animal est conscient mais il est dans l'impossibilité de se relever. Il reste allongé, les membres flasques ou, au contraire, en hyper-extension avec la tête tirée vers l'arrière.

L'animal est conscient, il parvient à prendre appui sur ses pattes avant mais il traîne derrière lui les pattes arrière.

Si vous constatez l'un ou l'autre de ces signes, faites intervenir d'urgence un vétérinaire sur place. Evitez toute manipulation de l'animal. Maintenez-le si possible immobile, dans la position d'origine.

Si le vétérinaire ne peut intervenir sur place, vous devez faire glisser l'animal sur un brancard ou sur une planche faisant office de brancard. Pour un animal de petit format, vous pouvez le porter dans vos bras. Il convient de maintenir la colonne vertébrale afin d'éviter l'aggravation d'éventuelles lésions. Vous maintenez la tête en tenant fermement d'une main la peau du cou, de l'autre vous soutenez la poitrine en passant l'avant bras entre les pattes arrière.

SI LA PARALYSIE EST SURVENUE SPONTANEMENT

Ce qu'il faut vérifier:

La paralysie concerne les quatre membres

La paralysie concerne les membres postérieurs (paraplégie). Le chien parvient à se lever et à s'appuyer sur les pattes avant. Vous l'aidez en soulevant le bassin (une main entre les cuisses) jusqu'à obtenir la station debout complète puis pendant les premiers mouvements de marche. Au moindre signe de souffrance, vous devez cesser les manipulations.

Le chien parvient à se mettre debout mais il perd l'équilibre et tombe très rapidement.

Si vous constatez l'un ou l'autre de ces signes, vous devez faire intervenir d'urgence un vétérinaire sur place.

EN ATTENDANT L'INTERVENTION DU VETERINAIRE

Maintenir l'animal immobile.

Le couvrir, le réchauffer, le calmer.

Ne donner aucun médicament sauf recommandation du vétérinaire.

CONSEILS : SI VOUS DEVEZ TRANSPORTER UN ANIMAL PARALYSE CHEZ LE VETERINAIRE

Vous devez vous assurer pendant toutes les manipulations, le déplacement et le transport de votre animal que sa colonne vertébrale est maintenue droite. Si possible, l'animal sera placé sur une surface dure.

Déplacer un animal paralysé:

Un chien de petit format sera soulevé en passant une main sous la poitrine avec l'avant-bras placé entre les pattes pour soutenir le bassin.

Un chien plus lourd sera porté par deux personnes. L'une soulevant la poitrine en plaçant un bras derrière les pattes avant, l'autre soutenant l'arrière-train avec un bras sous le ventre et l'autre sous les fesses.



VETOADOM

VETOADOM www.vetoadom.com

**Service d'urgence vétérinaire à domicile
à Paris et en région parisienne 24h/24**



01 47 46 09 09